

Audiens et l'UMICC s'allient pour renforcer la protection sociale des créatrices et créateurs de contenu

Audiens, groupe de protection sociale des métiers de la création, de l'information et des loisirs, et l'Union des Métiers de l'Influence et des Créateurs de Contenu (UMICC) signent un partenariat stratégique inédit pour accompagner les créateurs et influenceurs dans la construction d'une protection sociale à la hauteur de leurs enjeux.

Les métiers de l'influence et de la création de contenu se sont imposés comme des maillons essentiels de l'économie numérique de l'information et de la création. Pourtant, leurs professionnels exercent souvent hors du cadre traditionnel, en indépendants ou micro-entrepreneurs, ce qui rend plus complexe l'accès à une couverture sociale de qualité.

Audiens, groupe de protection sociale leader des industries culturelles et créatives, des entreprises et professionnels de l'information, a une connaissance fine des enjeux de métiers souvent décrits comme « passion » avec des carrières complexes qui impliquent une offre sur-mesure avec une écoute personnalisée et une vigilance accrue sur certains sujets tels que la santé mentale.

Audiens s'est présenté comme le partenaire naturel pour permettre à ces nouveaux métiers de s'exercer dans un cadre serein et respectueux de leurs spécificités professionnelles, en leur offrant des solutions de protection sociale adaptées à la réalité de leurs parcours atypiques et à l'évolution rapide de leur secteur ainsi qu'à la jeunesse de professionnels ayant besoin d'un accompagnement renforcé.

Ce partenariat entre Audiens et l'UMICC vise à offrir à la profession :

- ★ **Une prise en charge structurée de ses besoins spécifiques en matière de protection sociale ;**
- ★ **Une progression continue de cette filière représentée par l'UMICC, par la mise à disposition de solutions fiables et adaptées ;**
- ★ **Un accompagnement pédagogique et humain, pour guider chaque créatrice et créateur dans la construction de sa sécurité professionnelle.**

En se rapprochant, Audiens et l'UMICC ont constaté la forte convergence de leurs ambitions respectives : contribuer à professionnaliser et sécuriser les parcours des créateurs de contenus, en droite ligne de l'action de l'UMICC pour une influence éthique et responsable, et offrir des solutions de protection sociale qualitatives à une filière désormais incontournable des métiers de l'information et de la création, cœur de la mission d'Audiens.

« Ce partenariat avec Audiens marque une étape importante pour renforcer la protection sociale des créateurs de contenu. En leur donnant accès à des solutions adaptées à la réalité de leur activité, nous leur offrons les mêmes droits et la même sécurité que les autres professionnels de la création. C'est une manière concrète de reconnaître leur rôle économique et culturel, et de leur permettre d'exercer leur métier dans un cadre plus sûr et plus durable. » **Bénédicte de Kersauson, déléguée générale de l'UMICC.**

Une première concrétisation : une offre santé sur-mesure pour les métiers de l'influence.

Dans le cadre de ce partenariat, une offre santé innovante et adaptée voit le jour, pensée pour accompagner les créateurs et influenceurs à chaque étape de leur parcours :

- ★ **Formules personnalisables, pour ne payer que les garanties utiles et adaptées à l'âge des assurés ;**
- ★ **Téléconsultation médicale 24/7 ;**
- ★ **Accompagnement global dédié, incluant santé mentale, maternité et hospitalisation ;**
- ★ **Prise en compte de la diversité des statuts d'exercice professionnel, notamment les enjeux de déductibilité fiscale (Loi Madelin).**

Pensée pour s'adapter à la réalité mouvante des créateurs, influenceurs et indépendants, cette solution santé combine performance de l'expérience digitale et accompagnement expert, selon les besoins de chacun. Simulation, comparaison, repères pratiques : tout est là pour leur permettre de mieux comprendre leur situation et faire les bons choix. Et dès que le cadre se complexifie — multi-activités, fiscalité, protection famille — des conseillers spécialisés prennent le relais. Une approche fluide et guidée, conçue pour lever les zones de flou et accompagner chaque créatrice et créateur.

« L'accord signé avec l'UMICC pour l'accompagnement de la filière relativement nouvelle des créatrices et créateurs de contenu permet à Audiens de poursuivre pleinement ses missions au service d'écosystèmes médiatiques, en répondant aux besoins de professions ayant émergé avec les nouvelles technologies. Audiens poursuit ainsi le développement de son utilité et exprime ses capacités d'innovation sociale, quel que soit le statut ou modèle économique des personnes à protéger, fidèlement à notre histoire depuis plus de 20 ans. » **Frédéric Olivennes, directeur général d'Audiens.**

À propos de l'UMICC

Créée en janvier 2023, l'Union des Métiers de l'Influence et des Créateurs de Contenu est la première fédération professionnelle représentant les créateurs de contenu, agents, agences et technologies. Elle a pour vocation de représenter les intérêts du secteur de l'influence auprès des pouvoirs publics et de toutes ses parties prenantes, et promeut des pratiques responsables.

A propos d'Audiens

Pour la création. Pour l'information. Pour celles et ceux qui la font.

Audiens est un groupe de protection sociale paritaire à but non lucratif, expert des métiers de la création, de l'information et des loisirs depuis 2003.

Pour continuer de penser, produire et diffuser la création et l'information de demain les talents de ces secteurs doivent pouvoir travailler sans s'inquiéter de l'avenir. Ainsi, Audiens et ses 600 collaborateurs ont développé pour eux des solutions autour de plusieurs activités : santé, prévoyance, retraite complémentaire et actions sociales. Le groupe est également gestionnaire de la caisse des Congés spectacles des intermittents depuis 2014.

Fort de sa compréhension des spécificités et des besoins en constante évolution du secteur, Audiens se transforme en permanence afin d'anticiper les évolutions de ces métiers et de faire progresser leurs conditions d'exercice.

Par exemple, Audiens s'engage via ses actions sociales qui ont permis en 2024 d'accompagner près de 20 000 personnes et de verser 3 700 aides financières pour un montant de 4,7 millions d'euros.



GroupeAudiens



Audiens



Audiens



groupe_audiens

Pour plus d'informations, rendez-vous sur audiens.org

Contact Jessy Daniac | [M. jessy.daniac@audiens.org](mailto:M.jessy.daniac@audiens.org) | T. 06 33 34 05 27